



SAISON 2015/2016

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 25 février 2016

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 25 février 2016 de 19h à 20h, au complexe sportif de Kervignac (salle omnisports n°1).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : CATRIC Romuald, CHARTON Serge, CHASTAGNER Antoinette DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, LE BARH Jean-Michel, LE BORGNIC Christian, LE BOURHIS Jean-Michel, LE MELEDO Loïc, PINCEMAILLE Patrick, RAULT Jean-Charles, SIMON David, SIMON Philippe, SOULLIAERT Christian.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Débriefing du Championnat Départemental salle des 30 et 31 janvier 2016
- 2- Programmation des travaux
- 3- Programmation des activités / animations du club
- 4- Questions diverses / Libre expression.

I – Débriefing du Championnat Départemental salle des 30 et 31 janvier 2016

Bilan sportif :

Sur l'ensemble du week-end nous avons accueilli 170 archers. 15 archers de Kervignac ont représenté le club durant ce championnat.

En individuel, trois de nos archers ont réussi à se hisser sur le podium. Pierre BAUDIN (JHCL) et Jean-Michel LE BOURHIS (VHCO) ont terminé tous deux 3èmes de leur catégorie. Jean-Michel LE BARH (VHCL) a été sacré vice-champion du Morbihan.

En équipe, notre équipe sénior homme arc à poulies, composé de Jean-Michel LE BOURHIS Franck PERSON et Yoann BRIENT, a été sacré vice-champion du Morbihan. A noter que ce fut la première participation d'une équipe « poulie » du club à un championnat départemental.

Nous tenons à féliciter tous les archers du club ayant concouru à ce championnat départemental.

Bilan financier :

L'organisation du championnat départemental a permis au club de dégager un résultat net de 1 381,37 euros. Cette somme se répartit de la manière suivante : greffe (inscriptions) -> bénéfice de 1315 euros ; buvette -> bénéfice de 628,08 euros ; direction (organisation) -> dépense de 118,59 euros ; course -> dépense de 443,12 euros. Ne sont pas pris en compte les dépenses effectuées en amont telles que les projecteurs (et matériel relatif), paillons, etc.

D'un point de vue financier l'organisation de ce championnat départemental fut une réussite pour le club.

Retour sur l'organisation :

Nous tenons à remercier et à féliciter tous les archers bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur personne pour que ce week-end de championnat devienne une véritable réussite.

Nous avons reçu de nombreuses félicitations et remerciements de la part des arbitres présents (notamment du responsable des arbitres du comité départemental) ainsi que de la part de nombreux archers et représentants de club Morbihannais concernant la préparation de la salle, l'accueil, et le déroulement du week-end.

Point par « groupe de travail » :

*« L'expérience, c'est le nom que chacun donne à ses erreurs »
Oscar Wilde.*

Concernant la Réception :

Le week-end s'est bien passé, tout a globalement bien fonctionné.

Il a été servi, pendant tout le week-end, 61 repas (32 le samedi et 29 le dimanche) ainsi que 52 sandwiches (38 le samedi et 14 le dimanche). Il est important de noter que deux à trois personnes sont nécessaires, en plus des personnes gérant la buvette, pour confectionner et/ou préparer ces repas.

Les menus des repas sont à prévoir à l'avance et à transmettre à la personne responsable du greffe pour que celle-ci puisse l'indiquer aux archers intéressés.

Il est aussi à noter que nous étions juste en gâteaux le samedi, il sera donc intéressant de réussir à anticiper la présence suffisante de gâteaux dès le premier jour d'une compétition. Il a été noté par les responsables Réception que la consommation en gâteaux est plus importante lorsqu'il y a plus de compétiteurs jeunes (enfants) que d'adultes.

Concernant le Greffe :

Aucun problème à noter durant l'installation, pouvoir totalement isoler la partie greffe est un vrai plus.

Le seul problème à relever fut un manque de connaissances concernant les créations d'équipes et la gestion du logiciel Résult'Arc pour l'affichage des résultats des phases finales. Un document est en préparation pour remédier à cette situation pour les concours à venir. Les problèmes rencontrés durant le concours de décembre dernier ont été résolus.

L'utilisation des tablettes numériques de score est un vrai plus pour le greffe d'un point de vue saisie des résultats, en effet cette saisie devient alors très rapide à faire et une simple vérification avec le support papier suffit. Cependant, le logiciel n'est pas performant concernant les phases finales et son utilisation concernant celle-ci est à abolir.

Son utilisation durant les concours à venir dépendra uniquement des modalités de location du matériel qui seront mises en place par le comité départemental. Si le cout d'utilisation est trop exorbitant, il y a peu de chance que nous l'utilisions.

Concernant la Salle :

L'installation de la salle a été bien faite et aucun problème ou modification à effectuer n'a été relevés par les arbitres ou par les tireurs.

Il a été soulevé des points à améliorer pour rendre plus efficient les bénévoles en charge de l'installation de la salle :

- L'organisation de l'installation
- Une meilleure répartition des rôles de chacun
- Une réorganisation du déroulement des tâches
- Une perte de temps due au rapatriement du matériel de la salle d'entraînement à la salle où se déroulait le championnat (piste à envisager : demande de prêt d'un camion plateau par la commune, location d'une remorque ou grand bahut)
- Enlever les filets de protection le dernier jeudi avant le concours ou championnat
- Trouver une solution de remplacement concernant les panneaux d'affichages

Les bénévoles responsables de la salle ainsi que le bureau des Archers de Kervignac étudieront ces points, et essaieront de trouver des solutions pour permettre aux bénévoles d'évoluer dans de meilleures conditions lors des futures installations de salle.

Pendant le déroulement des tirs, 4 personnes étaient bien nécessaires (3 aux agrafeuses et 1 à la télécommande des projecteurs). Tout c'est très bien déroulé.

Le démontage et rangement de la salle a été fait de façon remarquable, tous les bénévoles ont été très efficaces et cela a pris peu de temps malgré la fatigue accumulée.

Un point a été relevé par l'ensemble des groupes de travail, la présence de quatre bénévoles supplémentaires aurait été grandement appréciée durant les journées de samedi et dimanche. La présence de quatre personnes supplémentaires aurait permis de faire tourner les « postes », et aurait permis aux personnes présentes tout au long du week-end de souffler de temps en temps ainsi que de profiter pleinement de l'évènement. Cela évite aussi d'essouffler les bonnes volontés de chacun. Le Conseil d'Administration mettra en place un nouveau tableau, plus complet et détaillé, sur lequel les bénévoles pourront inscrire leurs présences durant l'organisation de la salle ainsi que durant les tirs.

II – Programmation des travaux

Comme chacun a pu le constater, nos cibles d'entraînement sont en piteux état. La réfection de ces cibles est programmée pour le mardi 15 mars. Les horaires seront transmis par la suite et ceux-ci permettront la pratique du tir des débutants ainsi que des confirmés. Le club compte sur la présence d'un maximum d'archers.

Les chevalets de concours ont besoin d'être réajustés, il n'y a pas de date arrêtée pour cela. Si des personnes sont intéressées pour aider, s'adresser directement à CORIS Pascal ou SOULLIAERT Christian.

III – Programmation des activités / animations du club

Ce point sera traité lors d'une prochaine réunion.

IV – Questions diverses / Libres expression

Devant la non-avancé des travaux, le sujet du pas de tir extérieur a été abordé. Nous ne pouvons malheureusement toujours pas donner de date de fin de chantier, ni de date concernant la reprise des travaux. Nous contactons régulièrement la mairie pour avoir des informations mais ne recevons malheureusement pas les réponses que nous souhaitons, ne serait-ce qu'un exemplaire du planning des travaux.


Mme DE ROMANCER
Présidente


Mr SIMON
Secrétaire


Mr LE BORGNIC
Trésorier